

Types d'intoxication

L'intoxication aiguë

Après une absorption unique de substance toxique.
Effets quelques heures après l'absorption.

L'intoxication chronique

Après une absorption répétée de petites quantités de toxiques.
Effets plusieurs jours, mois ou années après absorption.

Voies de pénétration dans l'organisme

- **La voie cutanée:** absorption par les pores de la peau et les yeux. Voie principale de pénétration des produits.
- **Les voies respiratoires:** absorption par les poumons de substances volatiles ou de produits sous forme de poudre fine (les poumons ont une très grande surface d'absorption).
- **Les voies digestives:** absorption par la bouche et le tube digestif, plus rare mais les conséquences sont graves.

- **Les risques de contamination sont 9 fois plus élevés lors de la préparation de la bouillie que pendant la pulvérisation.**
- **Pendant la préparation de la bouillie, les mains représentent 70 % du potentiel de contamination.**
- **Le risque de contamination cutanée est 100 fois supérieur au risque de contamination par inhalation.**

Comment se protéger ?

- **Gants:** gants souples et confortables en nitrile ou en néoprène avec protection de l'avant-bras.
- **Vêtements de travail:** combinaison réservée aux traitements et jetable (TYVEX).
Ne jamais traiter en short en t-shirt ou torse nu.
- **Chaussures:** imperméables.
- **Lunettes ou visières:** légères avec protection latérale intégrée à la branche, pouvant se mettre sur des lunettes de vue et adaptées au port du masque.
- **Masques de protection:** au minimum un masque intégral avec filtres P2 et charbon actif A2 ou mieux: masque intégral avec ventilation assistée.

Les filtres antigaz / vapeurs

Type	Couleur	Domaine d'utilisation	Produits
A	Marron	Gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébullition est supérieur à 65°C	Produits phytosanitaires organiques Dérivés du pétrole Solvant - alcool
AX	Marron	Gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébullition est inférieur à 65°C	Bromure de méthyle
B	Gris	Gaz et vapeurs inorganiques	Chlore (Cl)
E	Jaune	Dioxyde de soufre (SO ₂) et autres gaz et vapeurs acides désignés par le fabricant	Anhydride sulfureux (SO ₂)
K	Vert	Ammoniac et dérivés organiques aminés	Ammoniac (NH ₃)



- Les masques antipoussière n'apportent pas une protection suffisante contre les produits phytosanitaires.
- Les filtres des masques doivent être changés régulièrement pour être efficaces (date de péremption).

- Ne jamais traiter en fumant, en buvant ou en mangeant.

Après la pulvérisation ne pas oublier de:

- Rincer les bottes.
- Laver les gants.
- Changer de vêtements.
- Se laver les mains et le visage.
- Prendre une douche.

Pour plus d'information: SPAA, Moudon, 021 557 99 18.